



LA CGT SPECTACLE APPELLE À DES GRÈVES VOTÉES PAR LES ARTISTES ET LES TECHNICIENS, MAIS PAS AUX BLOCAGES NI À L'ANNULATION DES FESTIVALS !

Hier soir des intermittents en lutte ont investi la Cour d'Honneur où se déroulait une générale du Prince de Hombourg. Au-delà du bouleversement de chaque artiste interprète, engagé corps et âme dans la création et l'interprétation, de tous les membres des équipes techniques et artistiques concernées par une « générale », auxquels nous apportons toute notre sympathie et notre soutien, c'est la question du blocage qui est en cause. Nous avons déposé des préavis de grèves couvrant tout le mois de juillet. Et, nous appelons les équipes techniques et artistiques engagées dans les spectacles à voter la grève. Nous appelons à multiplier ces grèves le 4 juillet sur tout le territoire, à l'occasion de l'ouverture d'Avignon In, comme nous appelons à un autre temps fort national le 12 juillet, en proposant, en particulier une grève totale du In et du Off en Avignon, quel seuls les artistes et les techniciens du « In » et du « Off » sont à même de voter.

Par contre nous sommes opposés aux blocages. En effet, la légitimité d'un mouvement unitaire c'est son unité. C'est à ce prix que nous développerons le rapport de force nécessaire afin de faire plier le gouvernement et les signataires. Nous revendiquons l'abrogation de l'agrément et l'ouverture de vraies négociations sur l'assurance chômage et ses annexes en prenant en compte nos propositions qui doivent être enfin chiffrées et négociées. Les blocages sont une façon de forcer la main aux artistes interprètes et techniciens au moment de se prononcer sur la grève. Ils sont porteurs d'une division profonde de nos professions, en contradiction avec l'unité de toutes et de tous que nous mettons en œuvre au quotidien. Au surplus, nous ne sommes pas partisans de la politique de la « terre brûlée ».

C'est pourquoi, nous n'appelons pas à l'annulation des festivals, des spectacles et des tournages mais à des grèves légitimées par un vote majoritaire. A ce propos, les annulations de festival par des directions ou par des maires (comme au festival de cirque du Mans) doivent être considérées comme des lock out et des entraves au droit de grève. Nous soutenons les artistes et techniciens qui décident de la grève malgré la pression de plus en plus forte des directions, déterminées à empêcher ce droit légitime. Ce sont là les conditions nécessaires à l'amplification de notre mouvement qui doit se développer sur la durée.

Si nous nous prononçons fermement et clairement contre les blocages, nous mettons en garde le gouvernement, en particulier M. Valls et F. Rebsamen ainsi que A. Filippetti sur le caractère désinvolte de leurs déclarations publiques. Faire croire que nous avons obtenu satisfaction alors que la convention a été agréée et est entrée en application depuis le premier juillet, va produire ses effets dévastateurs pour tous les chômeurs, intérimaires, intermittents et précaires.

Il n'y a toujours pas de négociations en vue. Le gouvernement aurait tort de penser que la concertation ouverte est une réponse suffisante aux revendications du mouvement unitaire. Les déclarations intempestives comme quoi il n'y a plus lieu de voter les grèves car nous aurions été entendu sont vécues à juste titre comme du mépris voir de la provocation. Elles risquent de susciter des réponses inappropriées mais radicales et déterminées. Nous le comprenons, mais ne les partageons pas.

C'est pourquoi, nous appelons à poursuivre la lutte et à amplifier la mobilisation dans l'unité de nos professions avec des manifestations, des actions ainsi que le vote de grèves et non pas par des blocages ou des annulations. La lutte continue !

**RENDEZ-VOUS LE 4 JUILLET À 15H DEVANT LA PRÉFECTURE - 28 bd Limbert -
pour se rendre Place de l'Horloge afin de rejoindre le départ de la « marche silencieuse » du Off**

Avignon, le 03/07/2014

La Cgt Spectacle et ses syndicats.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60